

BULLETIN OFFICIEL

du
Département
de
l'Isère

N°399
TOME 2 - Délibérations
Du 13 Juillet 2023

Annexes consultables en effectuant une recherche via le moteur de recherche disponible sur
<https://www.isere.fr/decisions-assemblee-isere/recherche-des-deliberations/>



ISSN 0987-6758

BULLETIN OFFICIEL DU DEPARTEMENT DE L'ISERE

2023 CP07 A 01 1	Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports	Enfance et famille	Rapport d'exécution 2022 du Contrat départemental prévention et protection de l'enfance
2023 CP07 A 11 23	Direction des solidarités	Logement	Modification du règlement intérieur du Fonds de solidarité logement
2023 CP07 B 16 30	Direction de l'aménagement	Agriculture	Subventions en faveur de l'agriculture - Projet expérimental "Berger d'appui en Isère"
2023 CP07 B 17 31	Direction de l'aménagement	Forêt et filière bois	Adaptation de trois dispositifs d'aide en faveur de l'agriculture et de la forêt au nouveau cadre réglementaire européen, national et régional
2023 CP07 B 17 32	Direction de l'aménagement	Forêt et filière bois	Subventions en faveur des entreprises de la filière bois
2023 CP07 B 20 36	Direction de l'aménagement	Environnement et développement durable	Actions en faveur des espaces naturels sensibles (ENS) : Sites départementaux (validation d'un plan de gestion) ; Sites locaux (validation de plans de gestion, création de zones de préemption)
2023 CP07 C 09 49	Direction des mobilités	Routes	RD10 - Reconstruction du pont de Brignoud- Bilan de concertation
2023 CP07 C 09 50	Direction des mobilités	Routes	Convention d'application relative au cofinancement des études et des travaux de la traversée inter-rives entre La Terrasse et Tencin (AP 4P)
2023 CP07 C 09 52	Direction des mobilités	Routes	Convention de financement des travaux relatifs aux joints de chaussées du pont de Grenay
2023 CP07 C 09 53	Direction des mobilités	Routes	Convention de financement des travaux relatifs aux joints de chaussée du pont de Villette d'Anthon
2023 CP07 C 09 54	Direction des mobilités	Routes	Stratégie opérationnelle en faveur des cycles - Système d'aide et de soutien au vélo (SAS Vélo) - attribution des aides aux aménagements cycles isérois (AP 4P)
2023 CP07 C 09 57	Direction des mobilités	Routes	Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'aménagements routiers sur la RD 126 - reprise de la chaussée existante et sécurisation pour les modes actifs - entre Frontonas et La Verpillière (AP 7R)
2023 CP07 C 10 58	Direction des mobilités	Transports	Aéroport de Grenoble Alpes Isère - Avenant n°20 à la délégation de service public

BULLETIN OFFICIEL DU DEPARTEMENT DE L'ISERE

2023 CP07 C 10 59	Direction des mobilités	Transports	Mandat d'études préalables en quasi-régie - Etudes pré-opérationnelles de requalification de l'ancien site de l'ENAC nord à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (AP2K)
2023 CP07 C 10 60	Direction des mobilités	Transports	Transalitude - Convention partenariale entre le Département et la Région Auvergne-Rhône-Alpes relative à la desserte des stations de ski iséroises par les lignes saisonnières
2023 CP07 C 14 101	Direction du développement	Solidarité territoriale	Dispositif d'aide d'urgence du Département suite aux dégradations subies par les collectivités iséroises
2023 CP07 C 14 63	Direction du développement	Solidarité territoriale	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) - avis du Département de l'Isère
2023 CP07 C 14 64	Direction du développement	Solidarité territoriale	Dotations territoriales des territoires des Vals du Dauphiné, de l'Isère rhodanienne, de la Bièvre, du Grésivaudan, de l'Oisans et de l'Agglomération grenobloise - 2ème répartition 2023
2023 CP07 D 07 66	Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports	Education	Tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2023-2024
2023 CP07 D 07 70	Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports	Education	Seconde répartition de subventions aux communes et intercommunalités dans le cadre du dispositif "Territoire Numérique Éducatif"
2023 CP07 F 31 86	Direction des ressources humaines	Ressources humaines	Adaptation des emplois
2023 CP07 F 31 92	Direction des ressources humaines	Ressources humaines	Ressources humaines - Subventions de fonctionnement
2023 CP07 F 34 100	Direction de finances	Finances	Garantie d'emprunt à ACTIS pour l'EHPAD André LEO – Grenoble



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**
Séance du 13 juillet 2023
DOSSIER N° 2023 CP07 A 01 1

Objet : Rapport d'exécution 2022 du Contrat départemental prévention et protection de l'enfance

Politique : Enfance et famille

Programmes : Prise en charge en/hors étab
Accompagnement des jeunes

Opérations : Frais d'entretien en établt
Dispositifs expérimentaux jeunes majeurs

Service instructeur : DEJS/APE

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 A 01 1

Numéro provisoire : 5134 - Code matière : 1.4

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :

Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,
Vu le rapport du Président N°2023 CP07 A 01 1,
Vu l'avis de la Commission Action sociale, solidarités,

DECIDE

d'approuver le rapport d'exécution 2022 du contrat départemental de prévention et protection de l'enfance joint en annexe.

Pour :	42	M. Jean-Pierre Barbier, M. Franck Benhamou, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Catherine Simon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :	15	M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Simon Billouet, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, Mme Amandine Demore, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, Mme Sophie Romera, M. Gilles Strappazzon, M. André Vallini
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 10 59

Objet : Mandat d'études préalables en quasi-régie - Etudes pré-opérationnelles de requalification de l'ancien site de l'ENAC nord à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (AP2K)

Politique : Transports

Programme : Transports aériens
Opération : Aménagements Aéroport (hors DSP)

Service instructeur : DM/SESI

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations
-------------	-------	-------	-------	-------

Montant budgété
-----------------	-------	-------	-------	-------

Montant déjà réparti
----------------------	-------	-------	-------	-------

Montant de la présente répartition
------------------------------------	-------	-------	-------	-------

Solde à répartir
------------------	-------	-------	-------	-------

Programmation de travaux

Imputations
-------------	-------	-------	-------	-------

Montant budgété
-----------------	-------	-------	-------	-------

Montant déjà réparti
----------------------	-------	-------	-------	-------

Montant de la présente répartition
------------------------------------	-------	-------	-------	-------

Solde à répartir
------------------	-------	-------	-------	-------

X Conventions, contrats, marchés	AP 2K			
Imputations	2031/855	237/855

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 10 59

Numéro provisoire : 5158 - Code matière : 1.3

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Domaine contractuel
- approuver les chartes, plans et schémas divers, protocoles d'accord et conventions diverses, et
leurs avenants ainsi que les transactions ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 C 10 59,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

- d'approuver et d'autoriser la signature du mandat d'études préalables en quasi-régie conclu avec la SPL Isère Aménagement, relatif aux études de requalification de l'ancien site de l'Ecole nationale d'aviation civile (ENAC) nord à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs ;
- d'autoriser la SPL Isère Aménagement à engager l'ensemble des études relatives à ce projet.

Pour :	45	M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Durantou, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Delphine Hartmann, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Roger Marcel, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :	12	M. Jean-Pierre Barbier, M. Jérôme Cucarollo, Mme Céline Dolgopyatoff Bulet, Mme Anne Gérin, Mme Joëlle Hours, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Bernard Perazio, M. Gilles Strapazzon, M. Christophe Suszylo

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**
Séance du 13 juillet 2023
DOSSIER N° 2023 CP07 F 31 92

Objet : Ressources humaines - Subventions de fonctionnement

Politique : Ressources humaines

Programme : 1999P141 - Oeuvres Sociales - 1999P142 - Personnel conventionné

Opération : 1999P141O001 Oeuvres Sociales (1)
1999P141O003 Autres subventions de fonctionnement (3)
1999P142O003 Mises à disposition personnel administration générale (2)

Service instructeur : DRH / P2E

Sans incidence financière

Répartition de subvention	Associations	Mises à disposition	Communes	Communes
Imputations	65748/028 (1)	65748/021 (2)	657348/028 (3)	6568/028 (3)
Montant budgété	790 000	191 000	22 797	90 000
	0	0	0	0
Montant de la présente répartition	784 791	140 000	22 797	90 000
Solde à répartir	5 209	51 000	0	0
Programmation de travaux				
Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir
Conventions, contrats, marchés				
Imputations
Autres (à préciser)				

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 F 31 92

Numéro provisoire : 5207 - Code matière : 7.5

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :

Finances - individualiser les crédits votés par l'assemblée départementale : octroyer ou retirer des subventions, participations, prêts et secours, bourses et allocations diverses, décider du versement de cotisations et d'indemnités diverses, hors celles versées aux conseillers départementaux ; affecter les opérations de travaux ;

Domaine contractuel - approuver les chartes, plans et schémas divers, protocoles d'accord et conventions diverses, et leurs avenants ainsi que les transactions ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 F 31 92,

Vu l'avis de la Commission Finances, ressources humaines, moyens généraux,

DECIDE

- d'approuver et d'autoriser la signature de la convention cadre 2023-2024 entre l'Association des personnels du Département de l'Isère et le Département organisant les modalités de financement des dépenses de fonctionnement, conformément à l'annexe 1 ci-jointe, ainsi que tous les actes et documents y afférents ;

- de répartir l'enveloppe des subventions de fonctionnement aux associations inscrite en politique ressources humaines au budget primitif 2023, comme suit :

- Associations du personnel : 784 791 € dont :
 - 771 791 € au profit de l'Association des personnels du Département de l'Isère (APDI). Le versement de cette subvention interviendra en trois fois,
 - 13 000 € au profit de l'Association sportive des agents du Département de l'Isère (ASADI), en un paiement unique ;
- Associations du personnel : 140 000 € pour la mise à disposition de personnel pour le bon fonctionnement de l'association (APDI) ;

- de répartir l'enveloppe de subventions aux communes et leur maison des syndicats ou Bourse du travail, d'un montant de 112 797 €, inscrite en politique ressources humaines au budget primitif 2023, comme suit :

- Bourgoin-Jallieu : 8 491 €,
- Vienne : 10 365 €,
- La Tour-du-Pin : 3 941 €
- Grenoble : 90 000 € ;

- d'approuver la convention 2023 d'objectifs et de financement de la Bourse du travail de Grenoble entre le Département et la Ville de Grenoble, telle que jointe en annexe 2, et d'en autoriser la signature.

Pour :	54	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Dofagne, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :	3	Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Annick Merle, Mme Catherine Simon

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**
Séance du 13 juillet 2023
DOSSIER N° 2023 CP07 B 20 36

Objet : **Actions en faveur des espaces naturels sensibles (ENS) : Sites départementaux (validation d'un plan de gestion) ; Sites locaux (validation de plans de gestion, création de zones de préemption)**

Politique : **Environnement et développement durable**

Programme : **Espaces naturels sensibles**

Opération : Fonctionnement ENS

Sites départementaux ENS

Subventions sites locaux ENS

Service instructeur : DAM/SPN

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser) Plan de gestion

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 B 20 36

Numéro provisoire : 5241 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :
Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 B 20 36,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

DECIDE

- d'approuver les plans de gestion et les plans d'actions élaborés suivants :

Site départemental (SD)

Collectivité Maître d'ouvrage	ID_ENS	Libellé du site	Annexes
Département de l'Isère	SD026	Col du Coq - Pravouta	Annexes 1 et 2

Sites locaux (SL)

Collectivité Maître d'ouvrage	ID_ENS	libellé du site	Annexe
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère	SL080	Lacs de Saint-Savin	Annexes 3 et 4
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère	SL236	Etang de Fallavier et Vallon du Layet	Annexes 5 et 6

- de confirmer, pour les sites locaux listés ci-dessus, le maintien de l'accompagnement selon les dispositions du règlement d'intervention en vigueur pour 2023 et 2024. Les futures dispositions issues du nouveau schéma directeur dont l'élaboration a été décidée lors de la session du 8 décembre 2022 s'appliqueront au-delà ;

- de créer, conformément à la délibération de la commune de Cessieu (annexe 7), une zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles sur le site du marais de la Tour (SL203), sur la commune de Cessieu, d'une superficie de 30ha 07a 94ca, sur les parcelles telles que listées en annexe 8 et délimitées par un trait continu sur le plan en annexe 9 ;

- de créer, conformément à la délibération de la commune de Saint-Jean-de-Soudain (annexe 10), une zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles sur le site du marais de la Tour (SL203), sur la commune de Saint-Jean-de-Soudain, d'une superficie de 21ha 93a 09ca, sur les parcelles telles que listées en annexe 11 et délimitées par un trait continu sur le plan en annexe 12 ;

- de déléguer le droit de préemption au titre des espaces naturels sensibles aux communes de Cessieu et Saint-Jean-de-Soudain, sur leurs territoires respectifs.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Dofagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#

Le Département de l'Isère
 Direction de l'aménagement
 Courrier arrivé le

22 SEP. 2021

183

DDT

REPUBLICQUE
 FRANCAISE

Service Environnement
 DES TERRITOIRES DE L'ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département
 ISERE

DE LA COMMUNE DE CESSIEU

20/09/2021



AR21049195CD38

Nombre de membres
 Afférents au Conseil Municipal 23
 En exercice 22
 Ayant pris part à la
 délibération 20

Séance du 02 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un
 et le 02 septembre à 19 heures

le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est
 réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances
 sous la présidence de Monsieur Christophe BROCHARD, Maire.

h MAC KR
 TPow SB

Présents : Mesdames et Messieurs, AMADE, BATTIER, BEUCHAT,
 BROCHARD, BUISSON, BUTTIN,, CORONT-DUCLUZEAU, DEBIE, FERRARI,
 GUICHERD A., GUICHERD D., JEUNE, LELONG, MARCONNET, MOUCHE,
 MOUNIER, ROSTAING M., VERT, VIDAL-SICAUD.

Absents : Monsieur Cyrille CLAISSE Madame Sabine ROSTAING

Date de Convocation :
 27 Août 2021
 Date d'affichage :
 27 Août 2021

Absents excusés : Madame Isabelle RIVIERE a donné pouvoir à Monsieur
 Christophe BROCHARD

Madame Joëlle BATTIER a été nommée secrétaire de séance.

D/2021-035 - ENVIRONNEMENT – Création d'une zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles des Marais de La Tour

Monsieur le Maire rappelle que l'Espace Naturel Sensible des Marais de La Tour, labellisé en ENS, est situé sur la commune de Cessieu, et est reconnu comme site remarquable.

Ce site est essentiellement composé de parcelles privées. Compte tenu de son intérêt patrimonial, il est primordial que la commune puisse disposer de la maîtrise foncière afin de pouvoir le préserver et le gérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Sollicite le Conseil départemental pour la création d'une zone de préemption au titre des ENS sur la commune de Cessieu, en vertu de l'article L.142.3 du Code de l'Urbanisme, et tel que délimité par un trait continu sur le plan annexé,

- Demande la délégation du droit de préemption par le Conseil départemental à la commune concernée au titre de l'ENS du Marais de La Tour sur les parcelles listées en annexe,

- Charge Monsieur le Maire de transmettre au Conseil départemental l'ensemble des pièces pour l'instruction du dossier :

- **Plan cadastral,**
- **Liste des parcelles concernées,**

- Autorise le Maire, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'application de la présente délibération.

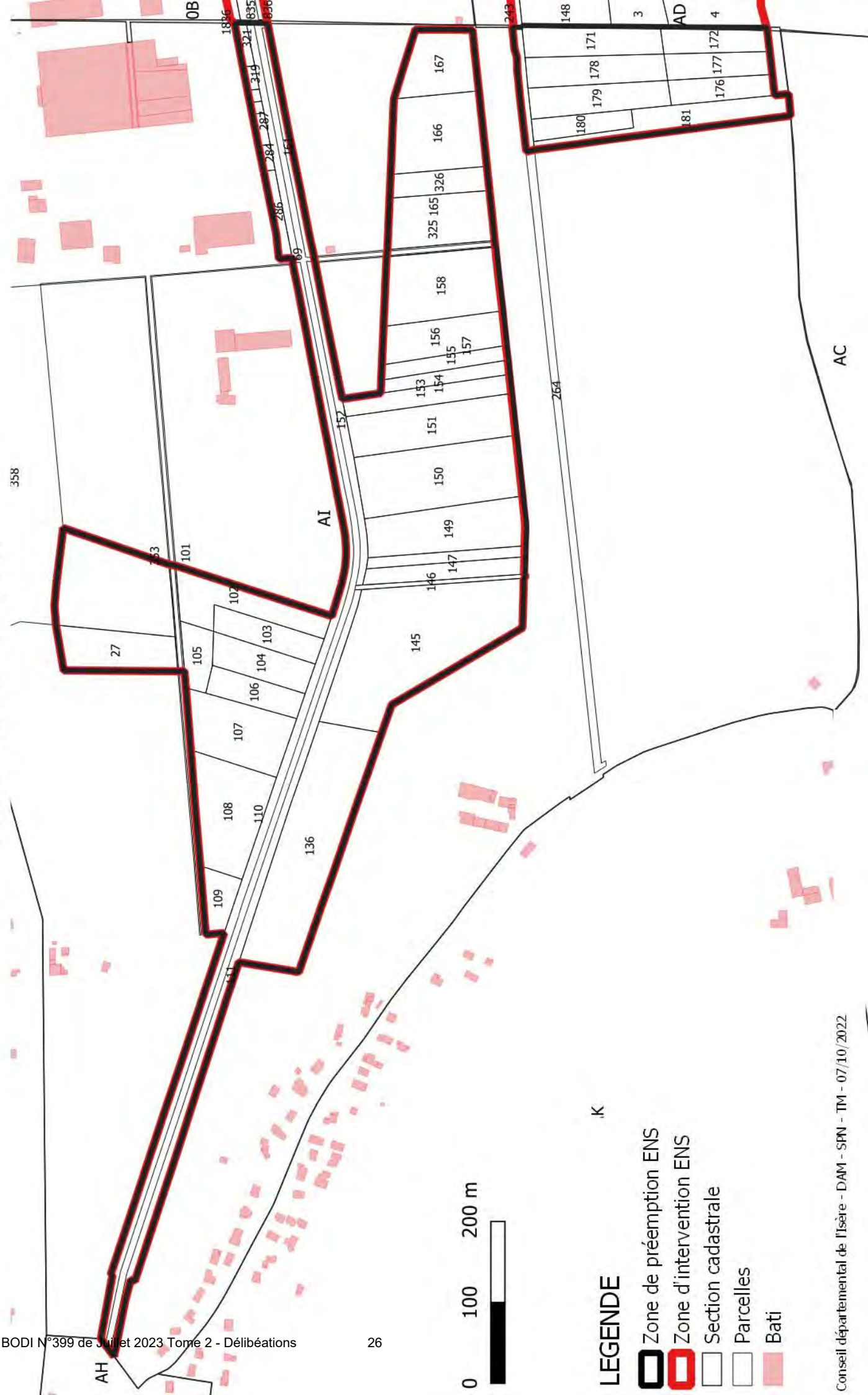
**Le Maire
Christophe BROCHARD**



Espace naturel sensible Marais de la Tour (SL203)
Commune de Cessieu
ZONE DE PREEMPTION - LISTE PARCELLAIRE

Section	Parcelle	commune	Surface en ZP (m ²)		Délégation du droit de préemption à la commune
AI	27	CESSIEU	7 128		oui
AI	69	CESSIEU	2 673		oui
AI	101	CESSIEU	220	en partie de 1490m ²	oui
AI	102	CESSIEU	7 314		oui
AI	103	CESSIEU	4 438		oui
AI	104	CESSIEU	4 941		oui
AI	105	CESSIEU	2 810		oui
AI	106	CESSIEU	4 059		oui
AI	107	CESSIEU	9 505		oui
AI	108	CESSIEU	10 992		oui
AI	109	CESSIEU	2 772		oui
AI	110	CESSIEU	13 335		oui
AI	111	CESSIEU	9 772		oui
AI	136	CESSIEU	23 851		oui
AI	145	CESSIEU	27 575		oui
AI	146	CESSIEU	1 072		oui
AI	147	CESSIEU	4 031		oui
AI	148	CESSIEU	2 540		oui
AI	149	CESSIEU	10 895		oui
AI	150	CESSIEU	15 176		oui
AI	151	CESSIEU	10 469		oui
AI	152	CESSIEU	4 070		oui
AI	153	CESSIEU	4 702		oui
AI	154	CESSIEU	2 720		oui
AI	155	CESSIEU	2 779		oui
AI	156	CESSIEU	6 839		oui
AI	157	CESSIEU	686		oui
AI	158	CESSIEU	11 576		oui
AI	161	CESSIEU	2 560		oui
AI	165	CESSIEU	593		oui
AI	166	CESSIEU	10 365		oui
AI	167	CESSIEU	6 970		oui
AI	171	CESSIEU	6 300		oui
AI	172	CESSIEU	4 085		oui
AI	176	CESSIEU	3 674		oui
AI	177	CESSIEU	4 012		oui
AI	178	CESSIEU	6 148		oui
AI	179	CESSIEU	6 015		oui
AI	180	CESSIEU	3 112		oui
AI	181	CESSIEU	7 188		oui
AI	264	CESSIEU	1 681	en partie de 9111m ²	non
AI	284	CESSIEU	463		non
AI	286	CESSIEU	1 527		non
AI	287	CESSIEU	581		non
AI	315	CESSIEU	213		non
AI	317	CESSIEU	213		non
AI	319	CESSIEU	420		non
AI	321	CESSIEU	790		non
AI	325	CESSIEU	7 953		oui
AI	326	CESSIEU	3 675		non
AI	379	CESSIEU	13 316		non
Total			300 794		

Espace naturel sensible du marais de la Tour (SL203)
Commune de Cessieu
ZONE DE PREEMPTION



- LEGENDE**
- Zone de préemption ENS
 - Zone d'intervention ENS
 - Section cadastrale
 - Parcelles
 - Bati

EXTRAIT DU REGISTRE DES
CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 13/09/2021

Reçu en préfecture le 13/09/2021

Affiché le

ID : 038-213804016-20210909-DEL09092021611-DE

Délibération N° 33-2021

Le neuf septembre deux mille vingt et un à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué le deux septembre deux mille vingt et un, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Alain COURBOU, maire en session ordinaire.

ETAIENT PRESENTS : Formant la majorité des membres en exercice.

Nadine RICHARD-BEAUMONT, David GIMENEZ, Catherine GEVAUX, Pierre LEBRUN, Brice GUILLOUD, David LEFEBVRE, Lucie CHAPELLE, Jacques FAVRE, Thibault MANTELET, Slim SOUABNI, Marie-Pierre VIVIER-MERLE

Absent-e-s :

Excusé-e-s : Christian PIERRETON, Véronique WATT, Corinne PIERREVILLE, Adeline BEAUFILS, Thierry MARISCAL, Marie-France THEVENET.

Procurations : Christian PIERRETON à Nadine RICHARD-BEAUMONT, Véronique WATT à Thibault MANTELET, Corinne PIERREVILLE à Marie-Pierre VIVIER-MERLE, Adeline BEAUFILS et Marie-France THEVENET à Alain COURBOU, Thierry MARISCAL à Slim SOUABNI.

Nadine RICHARD-BEAUMONT est désigné(e) comme secrétaire de séance

L'espace naturel des marais de la Tour est reconnu comme d'intérêt patrimonial. A ce titre, il a intégré en 2014 le réseau des espaces naturels sensibles isérois et il est classé en zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de type II.

Membres/exercice	18
Présents	12
Procuration	6
Votants	18
Pour	18
Contre	0

Cet espace est en propriété privé. Compte tenu de son intérêt patrimonial, il est primordial que la commune puisse disposer de la maîtrise foncière pour préserver et gérer cet espace.

Au vu de cet état, et après délibération, le Conseil municipal :

✓ Sollicite le Département de l'Isère pour la création d'une zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles sur la commune de Saint Jean de Soudain en vertu de l'article L142-3 du code de l'urbanisme, et tel que délimité par un trait continu sur le plan ci-joint.

✓ Demande la délégation du droit de préemption par le Département de l'Isère à la commune concernée au titre de l'espace naturel sensible de Marais de la Tour, sur les parcelles suivantes :

✓ Charge Monsieur le Maire de transmettre au Département de l'Isère l'ensemble des pièces pour l'instruction du dossier :

- plan cadastral (nord, échelle, lieu-dit)
- liste des parcelles concernées (section, numéro, propriétaire, surface)

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le maire,



Rendu exécutoire après dépôt en
Sous -Préfecture le :

Et

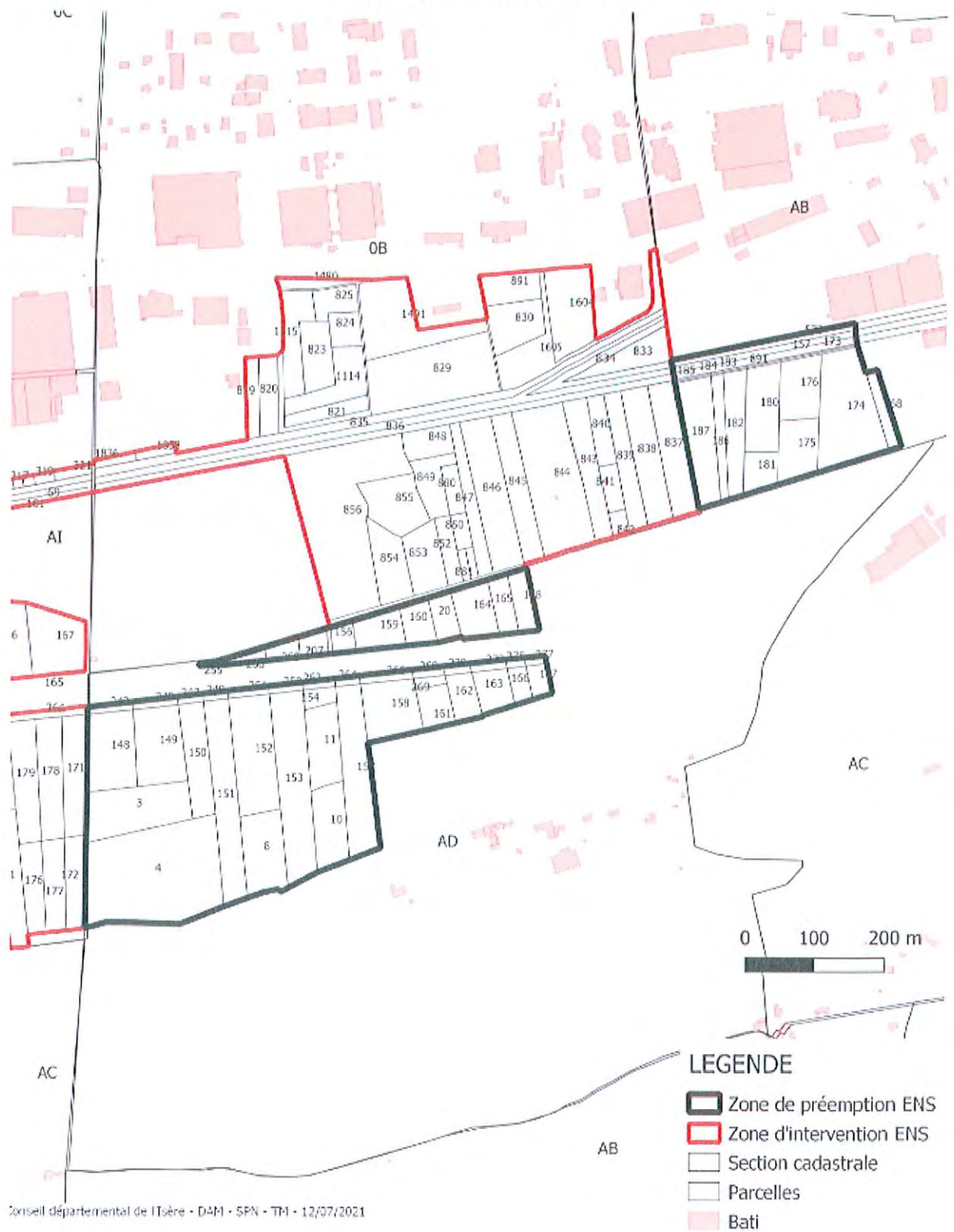
Publication et notification le :

**CREATION D'UNE ZONE DE
PREEMPTION SUR UNE PARTIE
DES ENS DES MARAIS DE LA
TOUR**

Espace naturel sensible Marais de la Tour (SL203)
Commune de Saint Jean de Soudain
ZONE DE PREEMPTION - LISTE PARCELLAIRE

Section	Parcelle	commune	Surface en ZP (m ²)	Délégation du droit de préemption à la commune
AB	0157	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 690	oui
AB	0168	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	1 981	non
AB	0173	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	105	non
AB	0174	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	12 662	non
AB	0175	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	4 816	oui
AB	0176	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	5 074	oui
AB	0177	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	127	oui
AB	0179	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	118	non
AB	0180	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	6 012	non
AB	0181	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 639	oui
AB	0182	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	4 888	non
AB	0183	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	84	non
AB	0184	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	45	non
AB	0185	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	126	non
AB	0186	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 641	non
AB	0187	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	7 584	non
AB	0573	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 660	non
AB	0891	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	590	oui
AD	0003	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	9 295	oui
AD	0004	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	25 369	oui
AD	0008	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	6 660	oui
AD	0010	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	5 386	oui
AD	0011	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	5 297	oui
AD	0020	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 281	oui
AD	0148	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	7 633	oui
AD	0149	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	7 722	oui
AD	0150	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	5 730	oui
AD	0151	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	10 051	oui
AD	0152	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	9 838	oui
AD	0153	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	12 203	oui
AD	0154	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	1 177	oui
AD	0156	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	1 398	oui
AD	0157	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	9 610	oui
AD	0158	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	6 203	oui
AD	0159	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	3 566	oui
AD	0160	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 652	oui
AD	0161	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 828	oui
AD	0162	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 683	oui
AD	0163	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 981	oui
AD	0164	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	4 218	non
AD	0165	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 453	oui
AD	0166	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	1 404	oui
AD	0167	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	1 353	oui
AD	0168	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 599	non
AD	0207	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	1 345	non
AD	0208	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	233	oui
AD	0243	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	713	non
AD	0245	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	706	non
AD	0247	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	394	non
AD	0249	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	362	non
AD	0251	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	605	non
AD	0255	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	298	non
AD	0256	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	790	oui
AD	0257	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	16	oui
AD	0259	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	520	non
AD	0260	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	1 156	oui
AD	0262	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	512	non
AD	0264	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	373	non
AD	0266	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	878	non
AD	0268	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	596	non
AD	0269	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	606	oui
AD	0270	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	476	non
AD	0273	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	627	non
AD	0275	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	336	non
AD	0277	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	335	non

Espace naturel sensible du marais de la Tour (SL203) Commune de Saint Jean de Soudain ZONE DE PREEMPTION



Espace naturel sensible Marais de la Tour (SL203)
Commune de Saint-Jean-de-Soudain
ZONE DE PREEMPTION - LISTE PARCELLAIRE

Section	Parcelle	commune	Surface en ZP (m ²)		Délégation du droit de préemption à la commune
AB	0157	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 690	en partie de 5360 m ²	oui
AB	0168	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	1 981		non
AB	0173	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	105		non
AB	0174	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	12 662		non
AB	0175	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	4 816		oui
AB	0176	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	5 074		oui
AB	0177	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	127		oui
AB	0179	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	118		non
AB	0180	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	6 012		non
AB	0181	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 639		oui
AB	0182	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	4 888		non
AB	0183	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	84		non
AB	0184	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	45		non
AB	0185	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	126		non
AB	0186	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 641		non
AB	0187	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	7 584		non
AB	0573	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 660	en partie de 4205 m ²	non
AB	0891	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	590		oui
AD	0003	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	9 295		oui
AD	0004	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	25 369		oui
AD	0008	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	6 660		oui
AD	0010	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	5 386		oui
AD	0011	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	5 297		oui
AD	0020	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 281		oui
AD	0148	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	7 633		oui
AD	0149	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	7 722		oui
AD	0150	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	5 730		oui
AD	0151	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	10 051		oui
AD	0152	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	9 838		oui
AD	0153	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	12 203		oui
AD	0154	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	1 177		oui
AD	0156	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	1 398		oui
AD	0157	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	9 610		oui
AD	0158	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	6 203		oui
AD	0159	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	3 566		oui
AD	0160	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 652		oui
AD	0161	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 828		oui
AD	0162	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 683		oui
AD	0163	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 981		oui

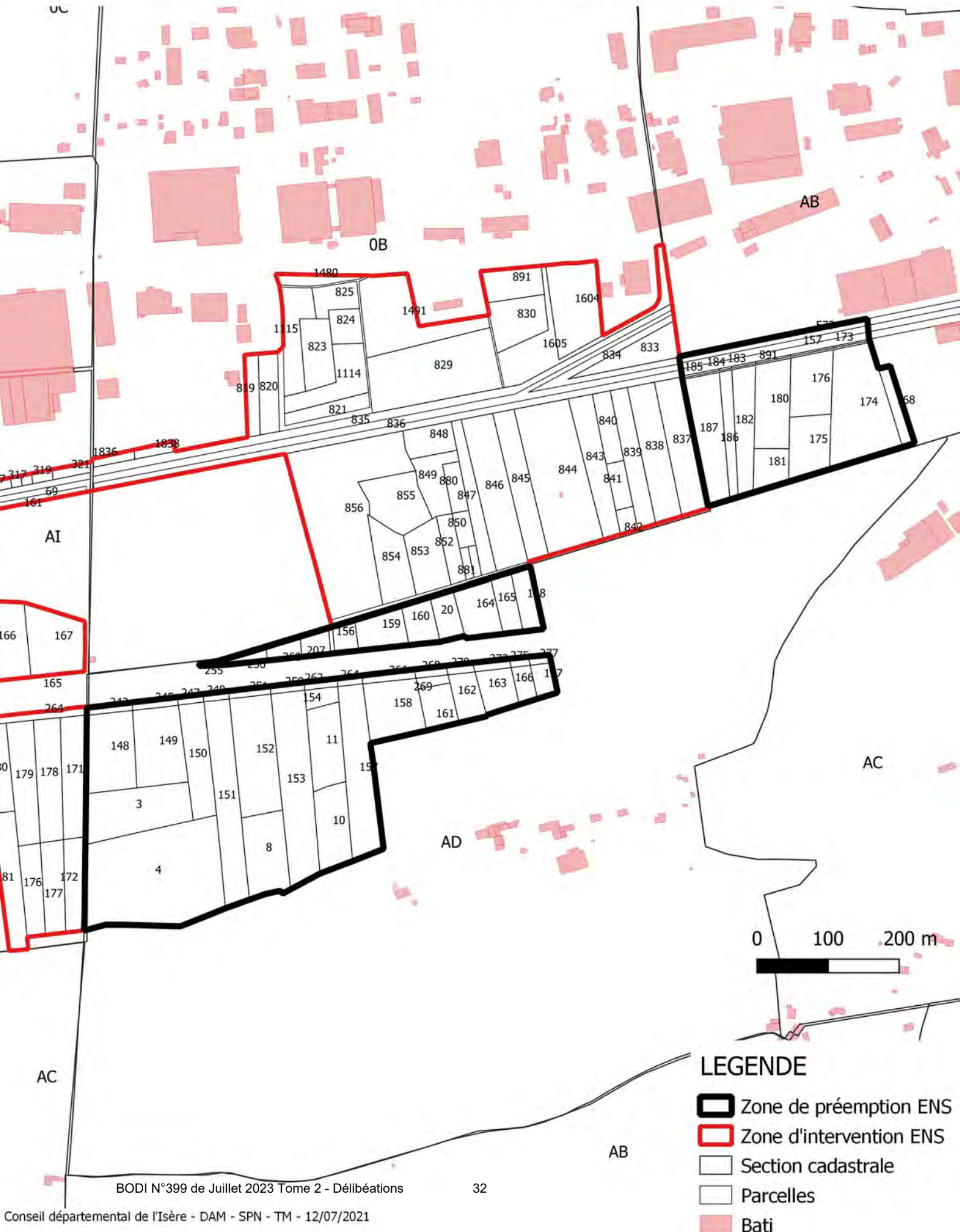
Espace naturel sensible Marais de la Tour (SL203)
Commune de Saint-Jean-de-Soudain
ZONE DE PREEMPTION - LISTE PARCELLAIRE

					Annexe 11 - page 2/2
AD	0164	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	4 218		non
AD	0165	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 453		oui
AD	0166	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	1 404		oui
AD	0167	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	1 353		oui
AD	0168	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	2 599		non
AD	0207	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	1 345		non
AD	0208	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	233		oui
AD	0243	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	713		non
AD	0245	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	706		non
AD	0247	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	394		non
AD	0249	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	362		non
AD	0251	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	605		non
AD	0255	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	298		non
AD	0256	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	790		oui
AD	0257	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	16		oui
AD	0259	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	520		non
AD	0260	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	1 156		oui
AD	0262	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	512		non
AD	0264	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	373		non
AD	0266	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	878		non
AD	0268	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	596		non
AD	0269	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	606		oui
AD	0270	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	476		non
AD	0273	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	627		non
AD	0275	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	336		non
AD	0277	SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN	335		non
Total			219 309		

Département de l'Isère - Direction de l'aménagement - Service patrimoine naturel
Commission permanente du _____

Commune de Saint Jean de Soudain

ZONE DE PREEMPTION



LEGENDE

- Zone de préemption ENS
- Zone d'intervention ENS
- Section cadastrale
- Parcelles
- Bati

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 A 11 23

Numéro provisoire : 5260 - Code matière : 8.5

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :Administration générale - approuver les règlements divers et plans d'actions ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,
Vu le rapport du Président N°2023 CP07 A 11 23,
Vu l'avis de la Commission Action sociale, solidarités,

DECIDE

d'adopter le règlement intérieur du Fonds de solidarité pour le logement (FSL) modifié et ses fiches pratiques figurant en annexes, et de le mettre en œuvre à compter du 1^{er} août 2023.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Dofagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 09 49

Objet : RD10 - Reconstruction du pont de Brignoud- Bilan de concertation

Politique : Routes

Programme : Renforcement et extension du réseau
Opération : Modernisation du réseau

Service instructeur : DM/SESI

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 09 49

Numéro provisoire : 5264 - Code matière : 8.3

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Patrimoine foncier
- autoriser le lancement de procédures d'enquête et de concertation préalable, en tirer le bilan
et arrêter le dossier définitif du projet et fixer les modalités de sa mise à disposition du public au
sens de l'article L. 300-2 du Code de l'urbanisme, solliciter une déclaration d'utilité publique et la
procédure d'expropriation ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 C 09 49,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

- d'approuver le bilan de la concertation relatif à la reconstruction du pont de Brignoud sur la RD10 et la création d'une passerelle cycles pour le franchissement de l'Isère, tel que joint en annexe ;
- de poursuivre les études nécessaires à la réalisation du projet en apportant, suite aux expressions intervenues au cours de la concertation, un soin particulier au niveau de service offert aux modes actifs dans ce projet et à la qualité des connexions avec les itinéraires modes actifs intégrés dans les différents projets du secteur, aussi bien en phase définitive qu'en phase réalisation ;
- d'autoriser le Président à engager l'ensemble des procédures administratives et juridiques, nécessaires à la réalisation de ce projet et à solliciter les services de l'Etat en vue notamment de l'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et à la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme (PLU), d'une enquête parcellaire et d'une autorisation environnementale.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Dofagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 09 50

Objet : Convention d'application relative au cofinancement des études et des travaux de la traversée inter-rives entre La Terrasse et Tencin (AP 4P)

Politique : Routes

Programme : Sécurité
Opération : Pistes cyclables

Service instructeur : DM/SESI

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations
-------------	-------	-------	-------	-------

Montant budgété
-----------------	-------	-------	-------	-------

Montant déjà réparti
----------------------	-------	-------	-------	-------

Montant de la présente répartition
------------------------------------	-------	-------	-------	-------

Solde à répartir
------------------	-------	-------	-------	-------

Programmation de travaux

Imputations
-------------	-------	-------	-------	-------

Montant budgété
-----------------	-------	-------	-------	-------

Montant déjà réparti
----------------------	-------	-------	-------	-------

Montant de la présente répartition
------------------------------------	-------	-------	-------	-------

Solde à répartir
------------------	-------	-------	-------	-------

Conventions, contrats, marchés	AP 4P			
--------------------------------	--------------	--	--	--

Imputations	2324//843
-------------	-----------	-------	-------	-------

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 09 50

Numéro provisoire : 5265 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :Domaine contractuel
- approuver les chartes, plans et schémas divers, protocoles d'accord et conventions diverses, et
leurs avenants ainsi que les transactions ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 C 09 50,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

d'approuver et d'autoriser la signature de la convention d'application avec le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) ci-annexée, relative au cofinancement des études et des travaux de la liaison inter-rives La Terrasse – Tencin pour les cycles.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Dofagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Durantou, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 F 31 86

Objet : **Adaptation des emplois**

Politique : **Ressources humaines**

Programme : Effectifs budgétaires

Opération :

Service instructeur : DRH/P2E

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 F 31 86

Numéro provisoire : 5267 - Code matière : 4.1.1.1

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Administration générale - adapter les emplois et les effectifs dans le respect du budget voté pour les ressources humaines et dans la limite de l'effectif maximum autorisé par l'assemblée départementale ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 F 31 86,

Vu l'avis de la Commission Finances, ressources humaines, moyens généraux,

DECIDE

- **d'approuver** les adaptations de postes ci-après :

1. Suppressions / créations de postes

Direction des ressources humaines

Service relations sociales, santé et prévention

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif
- Création d'un poste de rédacteur

Direction des mobilités

Service action territoriale

- Suppression d'un poste de technicien
- Création d'un poste d'ingénieur

Service études, stratégie et investissements

- Suppression d'un poste de rédacteur
- Création d'un poste d'adjoint administratif

Direction de l'éducation, de la jeunesse et du sport

Service protection maternelle et infantile, et parentalités

- Suppression d'un poste de rédacteur
- Création d'un poste d'adjoint administratif
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif
- Création d'un poste d'adjoint technique

Direction territoriale de Porte des Alpes

Service aide sociale à l'enfance

- Suppression d'un poste conseiller socio-éducatif
- Création d'un poste d'assistant socio-éducatif

Direction territoriale du Haut Rhône dauphinois

Service autonomie

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif
- Création d'un poste de rédacteur

Direction territoriale de la Bièvre

Service éducation

- Suppression d'un poste d'adjoint technique des établissements d'enseignement
- Création d'un poste d'adjoint technique

Direction territoriale voironnais Chartreuse

Service éducation

- Suppression d'un poste d'adjoint technique des établissements d'enseignement
- Création d'un poste d'adjoint technique

Direction de l'éducation et de l'action territoriale de l'agglomération grenobloise

Service éducation

- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise
- Création d'un poste d'adjoint technique

Direction du social de l'agglomération grenobloise

Direction

- Suppression d'un poste d'assistant socio-éducatif
- Création d'un poste d'attaché

Service développement social

- Suppression d'un poste de rédacteur
- Création d'un poste d'adjoint administratif

Service local de solidarité Grenoble sud

- Suppression d'un poste de cadre de santé
- Création d'un poste de puéricultrice

- **d'approuver** les propositions ci-après :

2. Précisions sur certains emplois

Direction territoriale de Porte des Alpes

Le poste d'adjoint(e) au chef de service est vacant au service aide sociale à l'enfance. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique. Les niveaux de recrutement et

de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

Un poste de travailleur social ASE est également vacant au service aide sociale à l'enfance. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique. Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

Direction territoriale de la Bièvre

Le poste de chef de service est vacant au service accompagnement enfance famille. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique. Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des conseillers socio-éducatifs territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

Direction territoriale du Grésivaudan

Un poste de travailleur social ASE est vacant au service enfance-famille. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique. Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

Direction du social de l'agglomération grenobloise

Un poste de secrétaire médico-sociale est vacant au service local de solidarité de Grenoble nord. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique. Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

Un poste de conseiller(ère) en économie sociale et familiale est vacant au service local de solidarité de Grenoble nord. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique. Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

Un poste d'assistant(e) social(e) de polyvalence est vacant au service local de solidarité du Pont de Claix. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique. Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

Deux postes de puéricultrices de PMI sont vacants , l'un autre au service local de solidarité de Meylan

et l'autre au service local de solidarité de Grenoble sud. Face à la difficulté de recruter des titulaires : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter des agents contractuels en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique. Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des puéricultrices territoriales et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

Direction de l'éducation et de l'action territoriale de l'agglomération grenobloise

Un poste d'agent polyvalent mobile est vacant au service éducation. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique. Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Dofagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Durranton, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pournier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**
Séance du 13 juillet 2023
DOSSIER N° 2023 CP07 D 07 66

Objet : Tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2023-2024

Politique : Education

Programme : Equipement collèges publics / cuisine centrale
Opération : Restauration scolaire

Service instructeur : DEJS/MCO

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser): Tarifs 7018/281

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 D 07 66

Numéro provisoire : 5269 - Code matière : 7.2.3

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :

Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Finances - fixer les tarifs et redevances.

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,
Vu le rapport du Président N°2023 CP07 D 07 66,
Vu l'avis de la Commission Education, jeunesse, sport,

DECIDE

d'adopter pour l'année scolaire 2023-2024 :

- les tarifs de la restauration scolaire et de l'internat conformément à l'annexe n°1 ;
- le prix de vente des repas des cuisines mutualisées conformément à l'annexe n°2.

Pour :	42	M. Jean-Pierre Barbier, M. Franck Benhamou, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Durantou, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Catherine Simon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :	15	M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Simon Billouet, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, Mme Amandine Demore, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, Mme Sophie Romera, M. Gilles Strappazzon, M. André Vallini
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**
Séance du 13 juillet 2023
DOSSIER N° 2023 CP07 B 16 30

Objet : Subventions en faveur de l'agriculture - Projet expérimental "Berger d'appui en Isère"

Politique : Agriculture

Programme : Actions agricole et rurale (1), Aides aux agriculteurs (2)
Opération : Aides aux organismes (1), Calamités agricoles (2)

Service instructeur : DAM/AFO

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations	65748/6312	65748/6312
	(1)		(2)	
Montant budgété	743 850 €	40 150 €
Montant déjà réparti	663 573 €	15 000 €
Montant de la présente répartition	37 864 €	14 800 €
Solde à répartir	42 413 €	10 350 €
Programmation de travaux				
Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir
Conventions, contrats, marchés				
Imputations
Autres (à préciser)				

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 B 16 30

Numéro provisoire : 5276 - Code matière : 7.5

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :

Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 B 16 30,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

DECIDE

Au titre des aides aux organismes agricoles :

- D'affecter et de répartir la somme de 22 115 € en faveur des organismes figurant dans le tableau I ci-annexé ;
- D'approuver et d'autoriser la signature de la convention ci-annexée avec Agri Emploi 38, ainsi que tout document afférent à la gestion administrative et financière.

Au titre du projet expérimental « Berger d'appui en Isère » :

- D'affecter la somme de 15 749 € en faveur d'Agri Emploi 38 pour le projet expérimental « berger d'appui », conformément au tableau II ci-annexé ;
- D'approuver et d'autoriser la signature de la convention partenariale ci-annexée avec Agri Emploi 38 et la Fédération des alpages de l'Isère (FAI), ainsi que tout document afférent à la gestion administrative et financière.

Au titre de l'aide au transport de fourrage dans le cadre d'un achat collectif réalisé par le Conseil de l'agriculture départemental (CAD de l'Isère), suite à la sécheresse de 2022, et en complément de l'aide de 61 000 € votée en novembre 2022 :

- De prendre en compte la totalité des achats réalisés dans ce cadre jusqu'au 30 avril 2023 et d'attribuer une subvention complémentaire de 14 800 € au CAD de l'Isère ;
- D'approuver et d'autoriser la signature de l'avenant à la convention ci-annexé ainsi que tout document afférent à la gestion administrative et financière.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Dofagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 D 07 70

Objet : **Seconde répartition de subventions aux communes et intercommunalités dans le cadre du dispositif "Territoire Numérique Éducatif"**

Politique : **Education**

Programme : Aide aux communes et EPCI enseignement primaire
Opération : Projet Territoire Numériques Éducatifs (TNE)

Service instructeur : DEJS/MCO

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations	2041481//212	2041581//212
Montant budgété	1 804 343,55 €	640 056,45 €
Montant déjà réparti	1 274 606,24 €	638 355,16 €
Montant de la présente répartition	92 178,43 €	1 701,29 €
Solde à répartir	437 558,88 €	0 €
Programmation de travaux		
Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir
Conventions, contrats, marchés		
Imputations
Autres (à préciser)		

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 D 07 70

Numéro provisoire : 5278 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 D 07 70,

Vu l'avis de la Commission Education, jeunesse, sport,

DECIDE

- d'allouer les subventions détaillées dans l'annexe jointe pour un montant de 93 879,72 € aux lauréats du premier appel à manifestation d'intérêt du "Territoire Numérique Éducatif" ;
- d'autoriser la signature d'une convention avec chacun desdits lauréats conformément au modèle approuvé par délibération de la commission permanente du 30 juin 2023.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Dofagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Poutier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 F 34 100

Objet : Garantie d'emprunt à ACTIS pour l'EHPAD André LEO – Grenoble

Politique : Finances

Programme :

Opération :

Service instructeur : DFI/SFP

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 F 34 100

Numéro provisoire : 5281 - Code matière : 7.3.3

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :
Finances - accorder les garanties d'emprunt ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu la délibération du 24 juin 2022 par laquelle le Conseil départemental de l'Isère donne délégation à la commission permanente en matière de garanties d'emprunts,

Vu la délibération 2015 BP F34 05 du 17 décembre 2015 par laquelle le Conseil départemental de l'Isère précise les modalités d'attribution des garanties d'emprunts au logement et à l'hébergement social et médico-social,

Vu la demande d'ACTIS tendant à obtenir la garantie du Département de l'Isère,

Vu le contrat de prêt n°147026 auprès de la Caisse des dépôts et consignations,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 F 34 100,

Vu l'avis de la Commission Finances, ressources humaines, moyens généraux,

DECIDE

Article 1 : la commission permanente du Département de l'Isère accorde sa garantie, à hauteur de 100 %, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 350 520 €, souscrit par ACTIS auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°147026 constitué de 1 ligne de prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 350 520 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : la garantie est accordée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : le Département de l'Isère s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Article 4 : la commission permanente autorise le Président du Conseil départemental de l'Isère à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Dofagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**
Séance du 13 juillet 2023
DOSSIER N° 2023 CP07 C 09 54

Objet :	Stratégie opérationnelle en faveur des cycles - Système d'aide et de soutien au vélo (SAS Vélo) - attribution des aides aux aménagements cycles isérois (AP 4P)
Politique :	Routes

Programme :	Sécurité
	Opération : Pistes cyclables

Service instructeur : DM/SESI				
Sans incidence financière				
Répartition de subvention				
Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir
Programmation de travaux				
Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir
Conventions, contrats, marchés	AP 4P			
Imputations	2324//843 2041582//843 2041482//843.....			
Autres (à préciser)				

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 09 54

Numéro provisoire : 5282 - Code matière : 8.3

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :Finances - individualiser les crédits votés par l'assemblée départementale : octroyer ou retirer des subventions, participations, prêts et secours, bourses et allocations diverses, décider du versement de cotisations et d'indemnités diverses, hors celles versées aux conseillers départementaux ; affecter les opérations de travaux ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 C 09 54,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

- d'attribuer, selon les modalités inscrites au règlement des aides départementales pour la réalisation de projets cyclables, les aides relatives au Système d'Aide et de Soutien au Vélo (SAS Vélo) listées ci-dessous et détaillées à l'annexe 1 :

- piste bidirectionnelle longeant la RD 1075 à Voreppe portée par la Communauté de communes du Pays Voironnais, à hauteur de 30 %, soit 203 000 € HT maximum ;
-

services pour sécuriser la pratique du vélo, outil d'évaluation et lieu dédié à l'apprentissage du vélo portée par la Communauté de communes de Chartreuse, à hauteur de 30 %, soit 14 000 € HT maximum ;

- aménagement cyclable entre le pont de Fontanieu et le passage inférieur sous le giratoire de la RD 3 à Voreppe portée par la Communauté de communes du Pays Voironnais, à hauteur de 30 %, soit 134 000 € HT maximum ;
- entrée Via Chartreuse et réaménagement pôle sportif portée par le Syndicat intercommunal des sports à Entre-Deux-Guiers, à hauteur de 30 %, soit 64 000 € HT maximum ;
- études préalables à la création d'une voie verte entre Rioupéroux et l'aire de Gavet portée par la Communauté de communes de l'Oisans, à hauteur de 50 %, soit 50 000 € HT maximum ;
- aménagement de la route du Gros Bois et chemin de Champ Chabert portée par la Commune de La Buisse, à hauteur de 30 %, soit 3 000 € HT maximum ;
- liaison cyclable le long de la RD 518 entre Saint-Marcellin et Saint-Vérand portée par la Commune de Saint-Marcellin, à hauteur de 30 %, soit 222 000 € HT maximum ;
- liaison cyclable le long de la RD 518 entre Saint-Marcellin et Saint-Vérand portée par la Commune de Saint-Vérand, à hauteur de 30 %, soit 225 000 € HT maximum ;
- mise en place d'équipements vélos sur le territoire de l'Oisans portée par la Communauté de communes de l'Oisans, à hauteur de 30 %, soit 20 000 € HT maximum ;
- aménagement cycles avenue Chapays et chemin des Buis à Voreppe portée par la Communauté de communes du Pays Voironnais, à hauteur de 30 %, soit 96 000 € HT maximum ;
- aménagement du giratoire rue des Emeraudes en lien avec la Via Rhôna portée par la commune de Villette d'Anthon, à hauteur de 30 %, soit 20 000 € HT maximum ;
- étude du prolongement de la voie verte de la Bourbre entre Villefontaine et La Verpillière portée par la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère, à hauteur de 50 %, soit 13 000 € HT maximum ;
- étude de l'aménagement de la rue du Lac à Saint-Quentin portée par la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère, à hauteur de 50 %, soit 7 000 € HT maximum.

Les montants des projets étant provisoires au moment de la demande, le pourcentage d'aide voté sera appliqué au montant réel des travaux couvrant les aménagements cyclables. Le montant d'aide ne pourra dépasser le maximum voté sans nouvel accord de la commission permanente.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Dofagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 09 57

Objet : Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'aménagements routiers sur la RD 126 - reprise de la chaussée existante et sécurisation pour les modes actifs - entre Frontonas et La Verpillière (AP 7R)

Politique : Routes

Programme : Renforcement extension réseau routier
Opération : Modernisation du réseau

Service instructeur : DM/SESI

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations
-------------	-------	-------	-------	-------

Montant budgété
-----------------	-------	-------	-------	-------

Montant déjà réparti
----------------------	-------	-------	-------	-------

Montant de la présente répartition
------------------------------------	-------	-------	-------	-------

Solde à répartir
------------------	-------	-------	-------	-------

Programmation de travaux

Imputations
-------------	-------	-------	-------	-------

Montant budgété
-----------------	-------	-------	-------	-------

Montant déjà réparti
----------------------	-------	-------	-------	-------

Montant de la présente répartition
------------------------------------	-------	-------	-------	-------

Solde à répartir
------------------	-------	-------	-------	-------

Conventions, contrats, marchés	AP 7R			
---------------------------------------	-------	--	--	--

Imputations	2315/843	238/843
--------------------	----------	---------	-------	-------

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 09 57

Numéro provisoire : 5283 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :Domaine contractuel
- approuver les chartes, plans et schémas divers, protocoles d'accord et conventions diverses, et
leurs avenants ainsi que les transactions ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 C 09 57,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

d'approuver et d'autoriser la signature du contrat de quasi régie, joint en annexe, conclu entre le Département et la société publique locale Isère Aménagement, relatif à la sécurisation de la RD 126 entre Frontonas et La Verpillière en intégrant un aménagement cycles.

Pour :	46	M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Delphine Hartmann, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Roger Marcel, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puisat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :	11	M. Jean-Pierre Barbier, M. Jérôme Cucarollo, Mme Anne Gérin, Mme Joëlle Hours, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Bernard Perazio, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**
Séance du 13 juillet 2023
DOSSIER N° 2023 CP07 C 09 52

Objet :	Convention de financement des travaux relatifs aux joints de chaussées du pont de Grenay
Politique :	Routes

Programme :	Renforcement et extension du réseau routier
Opération :	Ouvrages d'art opération d'investissement sous-mandat joints de chaussée SNCF pont commune de Grenay

Service instructeur : DM/SOARN				
Sans incidence financière				
Répartition de subvention				
Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir
Programmation de travaux				
Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir
Conventions, contrats, marchés				
Imputations	458112//01	458212//01
Autres (à préciser)				

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 09 52

Numéro provisoire : 5287 - Code matière : 8.3

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :Domaine contractuel
- approuver les chartes, plans et schémas divers, protocoles d'accord et conventions diverses, et
leurs avenants ainsi que les transactions ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 C 09 52,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

d'approuver et d'autoriser la signature de la convention conclue entre le Département et SNCF Réseau relative au remplacement des joints de chaussée de l'ouvrage de franchissement de la ligne TGV par la RD 53D sur la commune de Grenay, telle que jointe en annexe.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Dofagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 09 53

Objet :	Convention de financement des travaux relatifs aux joints de chaussée du pont de Vilette d'Anthon
Politique :	Routes

Programme :	Renforcement et extension réseau routier
Opération :	Ouvrages d'art opération d'investissement sous-mandat joints de chaussée SNCF pont commune de Vilette d'Anthon

Service instructeur : DM/SOARN			
Sans incidence financière			
Répartition de subvention			
Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir
Programmation de travaux			
Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir
Conventions, contrats, marchés			
Imputations	458111//01	458211//01
Autres (à préciser)			

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 09 53

Numéro provisoire : 5289 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :Domaine contractuel
- approuver les chartes, plans et schémas divers, protocoles d'accord et conventions diverses, et
leurs avenants ainsi que les transactions ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 C 09 53,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

d'approuver et d'autoriser la signature de la convention relative au remplacement des joints de chaussée sur l'ouvrage de franchissement de la ligne TGV par la RD 302 sur la commune de Villette d'Anthon, telle que jointe en annexe.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Dofagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pournier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 14 64

Objet : Dotations territoriales des territoires des Vals du Dauphiné, de l'Isère rhodanienne, de la Bièvre, du Grésivaudan, de l'Oisans et de l'Agglomération grenobloise - 2ème répartition 2023

Politique : Solidarité territoriale

Programme : Dotation territoriale

Opérations : Vals du Dauphiné / Isère rhodanienne / Bièvre / Grésivaudan / Oisans / Agglomération grenobloise

Service instructeur : DDEV/CLP

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations	Dotter
Montant budgété	
Montant déjà réparti	
Montant de la présente répartition	
Solde à répartir	
Programmation de travaux				
Imputations	
Montant budgété	
Montant déjà réparti	
Montant de la présente répartition	
Solde à répartir	
Conventions, contrats, marchés				
Imputations	
Autres (à préciser)				

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 14 64

Numéro provisoire : 5296 - Code matière : 7.5

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022 - Finances - individualiser les crédits votés par l'assemblée départementale : octroyer ou retirer des subventions, participations, prêts et secours, bourses et allocations diverses, décider du versement de cotisations et d'indemnités diverses, hors celles versées aux conseillers départementaux ; affecter les opérations de travaux ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 C 14 64,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

- d'attribuer les montants indiqués au titre de la répartition de la dotation territoriale, pour les opérations listées, par territoire, dans les annexes 1 (origine des crédits ramenés détaillée en annexe 3) :

Territoire	Enveloppe année 2023	Montant déjà réparti	Répartition présente CP	Origine des crédits		
				Enveloppe année 2023	Crédits récupérés 2023	Crédits récupérés 2022
Haut-Rhône dauphinois	2 234 481 €	929 507 €				
Porte des Alpes	1 696 558 €	1 435 039 €				
Vals du Dauphiné	1 195 000 €	788 823 €	212 117€	212 117 €		
Isère-Rhodanienne	2 466 498 €	1 864 079 €	282 420 €	282 420 €		
La Bièvre	2 460 000 €	2 043 053 €	26 186 €	10 050 €	16 136 €	
Voironnais-Chartreuse	2 032 721 €	2 032 721 €				
Sud-Grésivaudan	1 689 403 €	999 666 €				
Grésivaudan	2 210 000 €	994 468 €	351 306 €	351 306 €		
Vercors	672 500 €	221 961 €				
Trièves	1 485 339 €	125 607 €				
Matheysine	1 615 000 €	484 342 €				
Oisans	1 350 000 €	490 750 €	364 273 €	359 326 €		4 947 €
Agglomération grenobloise	3 892 500 €	1 063 069 €	1 108 642 €	1 108 642 €		
TOTAL	25 000 000 €	12 348 518 €	2 344 944 €	2 323 861 €	16 136 €	4 947 €

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Dofagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 B 17 32

Objet : Subventions en faveur des entreprises de la filière bois

Politique : Forêt et filière bois

Programme : Forêts et filière bois

Opération : Aides aux entreprises

Service instructeur : DAM/AFO

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations	20421/6312
Montant budgété	250 000,00 €
Montant déjà réparti9 115,00 €
Montant de la présente répartition9 708,00 €
Solde à répartir	231 177,00 €

Programmation de travaux

Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations
-------------	-------	-------	-------	-------

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 B 17 32

Numéro provisoire : 5304 - Code matière : 7.4.1

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Finances - individualiser les crédits votés par l'assemblée départementale : octroyer ou retirer des subventions, participations, prêts et secours, bourses et allocations diverses, décider du versement de cotisations et d'indemnités diverses, hors celles versées aux conseillers départementaux ; affecter les opérations de travaux ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 B 17 32,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

DECIDE

- d'affecter, dans le cadre de l'aide aux équipements d'exploitation forestière et d'installation, selon les conditions du dispositif en vigueur antérieurement au 30 juin 2023 :
 - une aide de 1 517 € à la société individuelle Guillaume Vallin (Primarette) dans le cadre du régime de minimis ;
 - une aide de 4 991 € à la SARL TRV (Goncelin) dans le cadre du régime de minimis ;
- d'autoriser la signature des conventions ci-annexées à intervenir avec ces sociétés ;
- d'affecter, dans le cadre de l'aide à l'équipement en vidéoprotection des entreprises de la filière forêt-bois, une aide de 3 200 € à la SAS Isère Drôme Broyage (Saint-Paul-d'Izeaux) ;
- d'autoriser la signature de tout document lié à la gestion administrative et financière de ces aides.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Dofagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**
Séance du 13 juillet 2023
DOSSIER N° 2023 CP07 C 10 60

Objet : Transalitude - Convention partenariale entre le Département et la Région Auvergne-Rhône-Alpes relative à la desserte des stations de ski iséroises par les lignes saisonnières

Politique : Transports

Programme : Transports collectifs - Frais généraux
Opération : Frais généraux - Transports collectifs

Service instructeur : DM/SESI

X Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 10 60

Numéro provisoire : 5310 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :Domaine contractuel
- approuver les chartes, plans et schémas divers, protocoles d'accord et conventions diverses, et
leurs avenants ainsi que les transactions ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 C 10 60,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

d'approuver et d'autoriser la signature de la convention partenariale avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes relative à la desserte de stations de ski iséroises par les lignes saisonnières Transaltitude.

Pour :	56	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Dofagne, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :	1	Mme Céline Dolgopyatoff Burlet

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 10 58

Objet : Aéroport de Grenoble Alpes Isère - Avenant n°20 à la délégation de service public

Politique : Transports

Programme : Transports aériens
Opération : Contribution d'équipement de l'Aéroport

Service instructeur : DM/SESI

X Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 10 58

Numéro provisoire : 5316 - Code matière : 1.2.3

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 C 10 58,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

d'approuver et d'autoriser la signature de l'avenant n°20 à la convention de délégation de service public pour l'exploitation de l'aéroport de Grenoble-Isère conclu entre le Département et la Société d'exploitation de l'aéroport de Grenoble-Isère, joint en annexe.

Pour :	43	M. Jean-Pierre Barbier, M. Franck Benhamou, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burllet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faiïta, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Catherine Simon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay
Contre :	5	M. Thierry Badouard, M. Simon Billouet, Mme Pauline Couvent, Mme Marie Questiaux, Mme Sophie Romera
Abstention :	9	M. Daniel Bessiron, Mme Amandine Demore, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, M. David Queiros, M. Gilles Strappazzon, M. André Vallini
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à la majorité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 14 63

Objet : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) - avis du Département de l'Isère

Politique : Solidarité territoriale

Programme :

Opération :

Service instructeur : DDEV/CLP

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 14 63

Numéro provisoire : 5319 - Code matière : 2.1

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022 - Administration générale - émettre des avis divers ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 C 14 63,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

- d'émettre un avis favorable avec réserves sur le projet de modification du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et d'intégrer au projet les demandes formulées dans l'avis du Département, joint en annexe ;

- de demander à la Région de prendre en compte les réserves notées dans l'avis et plus particulièrement les suivantes :

- Pour ne pas fragiliser les territoires dans leur développement durable, prévoir une enveloppe dédiée, pour les projets suivants, quelle que soit la maîtrise d'ouvrage :
 - Le développement des modes doux (voies cyclables et câbles)
 - La reconversion des territoires de montagne
 - Le développement de la production d'énergie renouvelable (ENR)
- Dans l'enveloppe régionale, intégrer les projets structurants suivants qui feront l'objet d'une comptabilité à part :
 - Les vélos routes en maîtrise d'ouvrage départementale
 - L'aéroport Grenoble-Alpes Isère dont l'implication en faveur de la décarbonation de l'aviation est un objectif majeur et dont la vocation en direction du service public de santé est à souligner
- Mettre à jour le réseau d'intérêt régional avec les projets départementaux cités dans l'avis en annexe

- de demander que le Département soit associé avec la Région et les collectivités au suivi de la trajectoire visant le zéro artificialisation nette.

Pour :	42	M. Jean-Pierre Barbier, M. Franck Benhamou, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Catherine Simon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay
Contre :	4	M. Thierry Badouard, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, Mme Marie Questiaux

Abstention :	11	M. Daniel Bessiron, M. Simon Billouet, Mme Amandine Demore, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, M. David Queiros, Mme Sophie Romera, M. Gilles Strappazon, M. André Vallini
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à la majorité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 B 17 31

Objet : Adaptation de trois dispositifs d'aide en faveur de l'agriculture et de la forêt au nouveau cadre réglementaire européen, national et régional

Politique : Forêt et filière bois

Programmes : Aides aux agriculteurs (Politique Agriculture) - Forêts et filière bois
Opérations : Calamités agricoles - Aides en forêt

Service instructeur : DAM/AFO

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 B 17 31

Numéro provisoire : 5321 - Code matière : 7.5

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Délibération n°2022
BP 2023 B 16 1 du 8 décembre 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 B 17 31,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

DECIDE

- d'approuver et de mettre en œuvre, dans le cadre du budget 2023, et afin de les mettre en adéquation avec le nouveau cadre réglementaire européen, national et régional, les trois règlements d'intervention révisés ci-annexés :

Sur la politique Agriculture :

- « Investir pour protéger les productions végétales et limiter les risques climatiques et sanitaires », en remplacement du règlement précédemment en vigueur intitulé « Aide à la protection des vergers et des vignes contre les aléas climatiques et sanitaires ».

Sur la politique Forêt :

- « Créer des dessertes forestières », en remplacement du règlement précédemment en vigueur intitulé « Aide aux dessertes forestières » ;
- « Aider à la sécurisation des insertions de dessertes forestières sur les routes départementales », en remplacement du règlement précédemment en vigueur intitulé « Aide aux travaux de sécurisation des insertions de dessertes forestières sur la voirie départementale ».

- de décider que ces dispositifs abrogent et remplacent les précédents en vigueur à compter de la date exécutoire de la présente délibération.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Dofagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
---------------	----	--

Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 14 101

Objet : Dispositif d'aide d'urgence du Département suite aux dégradations subies par les collectivités iséroises

Politique : Solidarité territoriale

Programme : Aides aux communes
Opération : Dotation départementale

Service instructeur : DDEV/CLP

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-trois, le treize juillet à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Membres de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	50
Représentés :	7
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, Mme Aurélie Vernay

Représentés : M. Vincent Chriqui donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Gérard Dézempte donne pouvoir à Mme Annick Merle, Mme Nathalie Faure donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amélie Girerd donne pouvoir à Mme Amandine Germain, Mme Marie Questiaux donne pouvoir à M. Thierry Badouard, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. André Vallini donne pouvoir à M. Gilles Strappazzon

Absents : M. Pierre-Didier Tchétché

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 13 juillet 2023

DOSSIER N° 2023 CP07 C 14 101

Numéro provisoire : 5363 - Code matière : 7.5

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022 - Finances - individualiser les crédits votés par l'assemblée départementale : octroyer ou retirer des subventions, participations, prêts et secours, bourses et allocations diverses, décider du versement de cotisations et d'indemnités diverses, hors celles versées aux conseillers départementaux ; affecter les opérations de travaux ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 17-07-2023

Exécutoire le : 17-07-2023

Publication le : 17-07-2023

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2023 CP07 C 14 101,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

de créer un dispositif d'aide d'urgence, dont les modalités sont précisées en annexe, doté de 5 millions d'euros, pour soutenir les collectivités territoriales touchées par les violences de juin 2023 pour garantir la réouverture des équipements publics endommagés.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, M. Christophe Borg, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Dofagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Durant, M. Gérard Dézempte, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

#signature#

Hôtel du Département de l'Isère - CS 41096 - 38022 GRENOBLE CEDEX –
Tél : 04.76.00.38.38
Directrice de la publication : Séverine Battin
Rédaction et abonnement : service relations usagers